

Texte adopté par la CA académique du SNES-FSU Grenoble le 24 janvier 23

Le Snes et la FSU sortent confortés des élections professionnelles qui ont eu lieu en décembre en se maintenant partout dans l'académie. Même si l'abstention a été importante, il faut mesurer ce que signifie ce résultat dans le paysage social et politique actuel : la légitimation des organisations syndicales en général alors que le pouvoir a cherché à les contourner et à les affaiblir. Cette victoire est celle de notre conception du syndicalisme qui se veut tout à la fois rassembleuse, faisant vivre au plus près des collègues les solidarités concrètes, l'entraide, les combats communs, le collectif pour sortir de l'isolement, et porteuse d'un projet progressiste de transformation de la société.

Nous avons pris toute notre place dans la mobilisation gigantesque du 19 janvier contre le projet retraite injuste et brutal de ce gouvernement, qui conjugue recul de l'âge et augmentation du nombre de trimestres, avec l'accélération de la mise en place de la réforme Touraine. À rebours de ce qu'il prétend, il va encore aggraver les inégalités femmes-hommes et la baisse déjà entamée des pensions.

La grève, très majoritaire dans notre secteur, permet cependant encore une progression. Nous devons poursuivre la mobilisation pour convaincre encore plus de collègues d'aller dans l'action. Ce projet inique est un choix de société que nous combattons, actifs et retraités ensemble. C'est en effet une bataille sociale essentielle qui vient de commencer. L'opposition franche des organisations syndicales et de la population a permis de remettre au cœur des débats ce que sont les retraites et le choix de société qui en découle et que l'on souhaite. Nous défendons, à l'opposé des politiques néolibérales, un système solidaire de protection sociale.

Les enjeux de ce début d'année 2023 sont déterminants pour l'avenir de notre système éducatif : salaires, conditions de travail, métier, avenir du 2nd degré avec la réforme de la voie professionnelle, et les annonces sur le collège. Aucun plan de revalorisation n'est amorcé pour l'ensemble des personnels qui concourent pourtant au service public d'éducation : AESH, AED, CPE, PSY EN. Dans la fonction publique, la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice est en deçà de l'urgence à relever l'ensemble des rémunérations d'au moins 10% immédiatement. On sait le lien étroit entre salaires et pensions, puisque celle-ci est un pourcentage du traitement détenu pendant les 6 derniers mois ; d'où l'urgence de gagner la revalorisation des salaires : cela augmenterait d'autant l'argent disponible pour les pensions du fait mécanique de l'augmentation générée par les cotisations sociales. Mais hélas, les éléments issus des premières réunions au ministère de l'Éducation sur le pacte confirment toutes nos inquiétudes : revalorisation de missions annexes, attaques sur le statut, mise en concurrence des personnels. La réponse du « travailler plus pour gagner plus » est purement intolérable. Nous n'accepterons pas des mesures qui visent à rémunérer l'épuisement et à accroître les inégalités salariales entre les personnels et notamment celles entre les femmes et les hommes.

Quant aux moyens, le compte n'y est pas non plus : le budget 2023 prévoit des suppressions de postes qui vont se traduire par une nouvelle dégradation des conditions d'exercice des missions. Dans le second degré dans notre académie, ce sont encore 9 moyens d'enseignements (5 postes et 4 x 18 HSA) qui sont supprimés, alors que les effectifs continuent d'augmenter avec 193 élèves attendu-es en plus en collèges et 96 en LGT. Et, renouant avec les pratiques de son prédécesseur, c'est sur BFM et dans la presse régionale que notre ministre a annoncé la suppression de l'enseignement de technologie en collège pour introduire des groupes de niveaux en français et mathématiques, les fameux fondamentaux. Cette décision serait en tout point inacceptable. Nous appelons à voter contre des DG insuffisantes et de surcroît fondées sur les déclarations sur BFM TV

D'une part, elle retirerait aux élèves la possibilité de découvrir dès la Sixième une nouvelle dimension de la discipline technologie qui concourt à la compréhension du monde qui les entoure. La technologie apporte aux élèves une dimension de la culture commune ancrée dans les sciences et techniques. Elle permet tout à la fois de manipuler et d'interroger la rationalité technique des systèmes de nos sociétés modernes. Et la suppression de la technologie en Sixième viendrait financer à coût constant le nouvel accompagnement des élèves en mathématiques ou en français, qui pourrait être confié à des professeur·es des écoles dans le cadre du Pacte ou organisé par un bricolage interne dans les établissements. Le choix du ministre met clairement en danger les postes de nos collègues de technologie qui pourraient se retrouver en complément de service dans un autre établissement à la rentrée voire être victimes d'une mesure de carte scolaire, à moins qu'il soit prévu qu'ils assurent du soutien... En classe de Cinquième, le nouveau dispositif prévu à la rentrée sur une demi-journée par semaine pour découvrir les métiers entraînera-t-il lui aussi une amputation horaire voire une suppression pour d'autres enseignements disciplinaires ? La nouvelle réforme du collège s'engage, sans aucune réflexion nationale, sur des bases intolérables qui ne permettront pas aux élèves de mieux réussir en étant mieux accompagnés dans leurs apprentissages, notamment par la diminution des effectifs des classes. C'est pourquoi nous nous opposons fermement à la suppression de la technologie en Sixième et rappelons qu'aucun texte réglementaire ne le permet.

Dans la période et jusqu'aux vacances le Snes-FSU académique doublera le préavis national de grève en en déposant un au niveau académique de manière à couvrir et donner de la visibilité à toutes les actions locales. La CA académique appelle :

- à multiplier les actions dans notre secteur : épreuves de spécialités, moyens 2nd degré, attaques contre un collège pour toutes et tous et à signer les pétitions en ligne. Le matériel (adresse aux parlementaires, modèles de motions...) sera en ligne sur le site académique.
- à signer la pétition contre le projet retraite (déjà plus de 740 000 signatures...).
- à accroître la mobilisation pour construire un 31 janvier encore plus fort ; il faut encore plus de collègues en grève et dans les manifestations contre la retraite à 64 ans et pour la retraite à 60 ans à taux plein.
- à tenir, dès le lendemain (février) de nouvelles heures d'information syndicale pour décider et organiser les suites de l'action (grève reconductible, initiatives le week-end...).
- à participer et soutenir, dans la période de vacances, les mobilisations interprofessionnelles (manifs, caisses de grève...)

La CA de Grenoble demande à la section nationale d'organiser au plus vite une consultation nationale en ligne sur les suites de la bataille retraite pour construire l'action dans la durée.

Texte adopté à l'unanimité des 19 présent·es